



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Office français de la biodiversité
Question au Gouvernement n° 2711

Texte de la question

OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

M. le président. La parole est à M. Xavier Roseren.

M. Xavier Roseren. Madame la ministre de la transition écologique et solidaire, jeudi dernier, le Président de la République, votre collègue Emmanuelle Wargon et vous-même étiez en Haute-Savoie. Ce déplacement faisait suite à l'interpellation d'élus et de citoyens soucieux de protéger un patrimoine naturel capital : le Mont-Blanc.

À cette occasion, vous avez également été sensibilisée à fonte alarmante du glacier de la Mer de Glace et à l'urgence climatique qui en résulte. En montagne, les dégâts du réchauffement climatique et la hausse des températures sont plus sensibles qu'ailleurs. Vous le savez, la protection de l'environnement est un sujet primordial dans ma circonscription, et ce d'autant plus que la vallée de l'Arve connaît des épisodes de pollution de l'air récurrents.

Grâce à la mobilisation de l'État et de tous les acteurs locaux, un plan de protection de l'atmosphère ambitieux a été adopté. Il prévoit trente actions concrètes pour lutter efficacement contre la pollution de l'air. Cependant, si nous souhaitons durablement agir pour améliorer la qualité de l'air, il est indispensable de prendre des mesures fortes en faveur du développement durable.

Pouvez-vous rappeler les mesures annoncées pour assurer la protection du Mont-Blanc ? Pouvez-vous également préciser les mesures complémentaires que vous envisagez de prendre pour améliorer la qualité de l'air dans la vallée de l'Arve ? *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la transition écologique et solidaire.

Mme Élisabeth Borne, ministre de la transition écologique et solidaire. Vous l'avez souligné, le Président de la République a souhaité se rendre dans le massif du Mont-Blanc, où l'on comprend parfaitement les enjeux du dérèglement climatique, de la perte de la biodiversité, ainsi que les problématiques de la qualité de l'air dans les vallées. À cette occasion, il a pu lancer le nouvel Office français de la biodiversité, qui, avec ses 2 800 agents, sera notre bras armé pour lutter contre toutes les atteintes à l'environnement. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

Le site du Mont-Blanc connaît également une surfréquentation qui appelait une protection renforcée. C'est à quoi vise l'arrêté de protection des habitats naturels qui sera pris à la suite de la concertation menée par Emmanuelle Wargon avec les collectivités locales, et qui tend à lutter contre des pratiques inadaptées, en permettant en particulier un renforcement important des amendes.

Par ailleurs, la pollution de l'air est un des sujets de préoccupation majeurs dans la vallée de l'Arve. Le deuxième plan de protection de l'atmosphère permet d'agir à tous les niveaux. À partir du 1er juillet, seuls les camions répondant aux exigences environnementales les plus élevées – je pense aux normes Euro 5 et 6 – pourront emprunter le tunnel du Mont-Blanc.

Mme Émilie Bonnivard. Et l'autre tunnel, celui de Fréjus ?

Mme Élisabeth Borne, ministre. Mais il faut aussi agir contre la pollution liée au chauffage au bois, à l'industrie et au trafic routier local. C'est l'objet du fonds air bois et du fonds air industrie, qui seront confortés. Le plan prévoit également la création d'une zone à faible émission, que l'État accompagnera d'une bonification d'une prime à la conversion.

Enfin, une des réponses majeures pour lutter contre la pollution de l'air, c'est qu'il y ait moins de voitures et plus de trains. Le Président de la République a annoncé un engagement à hauteur de 60 millions d'euros de la part de l'État pour que le Léman Express soit prolongé jusqu'à Saint-Gervais. Vous le voyez, nous agissons pour la protection de la biodiversité et de la qualité de l'air. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

M. Jean-Paul Lecoq. Pas un mot sur les poids lourds !

M. le président. La parole est à M. Xavier Roseren.

M. Xavier Roseren. Je vous remercie de ces précisions. L'annonce du prolongement du train joignant Le Fayet à Annecy, aujourd'hui beaucoup trop lent, est une bonne nouvelle. Merci de veiller à ce que les études et les travaux soient réalisés dans des délais raisonnables.

Le Mont-Blanc est un symbole, qui doit être protégé. La surfréquentation a été bien gérée autour du massif. Reste à présent à trouver les outils pour protéger le mont lui-même. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [M. Xavier Roseren](#)

Circonscription : Haute-Savoie (6^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2711

Rubrique : Biodiversité

Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [19 février 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 février 2020](#)